



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد
الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



P.V- C.R.Q.D - N° 02 du 22 novembre 2011

Membres Présents : Mrs KARTALI/ DJ – BENSAHLI/A – BOUHADIBA-F
Ordre du jour: AFFAIRES DISCIPLINAIRES / CHAMPIONNAT D2& R1

AFFAIRES DISCIPLINAIRES

AFFAIRE N°08: Ren : I.R.B.Oran - H.B.C.Ghazaouet S/G R1 du 18/11/2011

- ☞ Vu la feuille de match et le rapport des arbitres signalant :
- ☞ 2^{eme} Avertissement OFF (A) Mr.BELBACHIR .F Lic/N°063du club H.B.C.G
- ☞ Des propos antisportifs du joueur KHEDDAM .M Lic/N°407 du club I.R.B.Oran envers arbitres.
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ☞ Il est infligé une amende **de 2.500 DA au Club HBCG** (2^{eme} Avertissement OFF (A))
- ☞ Il est infligé une suspension **de deux (02) matchs fermes au joueur KHEDDAM .M Lic/N°407** du club I.R.B.Oran
- ☞ Il est infligé une amende **de 2.500 DA au Club I.R.B.Oran**

AFFAIRE N°09: Ren : E.S.O.Fodda - NASR es-Senia S/G R1 du 18/11/2011

- ☞ Vu la feuille de match et rapport du délégué signalant :
- ☞ Avertissement OFF (A) Mr. OSMANI.M Lic/N°328 du club NASR es-senia.
- ☞ Avertissement OFF (B) Mr. FODIL.T Lic/N°436 du club NASR es-senia.
- ☞ Avertissement OFF (A) Mr. SOUCIA Lic/N°079 du club E.S.O.Fodda.
- ☞ absence des deux joueurs juniors dans la feuille de match pour le club NASR es-Senia
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ☞ Avertissement confirmé OFF (A) **Mr. OSMANI.M** Lic/N°328 du club NASR es-senia
- ☞ Avertissement confirmé OFF (B) **Mr. FODIL.T** Lic/N°436 du club NASR es-senia.
- ☞ Avertissement confirmé OFF (A) **Mr. SOUCIA** Lic/N°079 du club E.S.O.Fodda
- ☞ match perdu en faveur de l'équipe E.S.O.Fodda (+10/00)

AFFAIRE N°10: Ren : M.B.Saida - M.Sig S/G D2 du 18/11/2011

- ☞ Vu la feuille de match signalant :
- ☞ Avertissement OFF (A) Mr. TOUZALA-A Lic/N°225 du club M.B.Saida.
- ☞ 2^{eme} Avertissement OFF (A) Mr.BECHIK.H Lic/N°328 du club M.Sig.
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ☞ Avertissement confirmé OFF (A) **Mr. TOUZALA-A** Lic/N°225 du club M.B.Saida
- ☞ Il est infligé une amende **de 2.500 DA au Club M.Sig** (2^{eme} Avertissement OFF (A))

AFFAIRE N°11: Ren : C.S.Oran - H.M.Tissemsilt S/G D2 du 19/11/2011

- ☞ Vu la feuille de match signalant :
- ☞ Avertissement OFF (A) Mr. NADJIA Lic/N°272 du club H.M.Tissemsilt.
- ☞ Avertissement OFF (A) Mr. BENSAAADA. A Lic/N°183 du club C.S.Oran.
- ☞ Mauvais traçage la ligne des jets de 7Mètres
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ☞ Avertissement confirmé OFF (A) **Mr. NADJIA** Lic/N°272 du club H.M.Tissemsilt
- ☞ Avertissement confirmé OFF (A) **Mr. BENSAAADA.A** Lic/N°183 du club C.S.Oran
- ☞ Il est infligé une amende **de 200 DA au Club C.S.Oran.**



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد
الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



AFFAIRE N°12: Ren: O.Maghnia – C.H.BECHAR S/G D2 du 19/11/2011

- ↪ Vu la feuille de match signalant :
- ↪ Défaut de présentation de licence OFF (B) Mr. HOUCINE.K N°PC 4033 du club C.H.BECHAR .
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ↪ Il est infligé une amende *de 1000 DA au Club C.H.BECHAR*

AFFAIRE N°13: Ren : G.C.Ain Tedles – J.P.A S/G R1 du 19/11/2011

- ↪ Vu la feuille signalant :
- ↪ Avertissement OFF (A) Mr. HOUD.A Lic/N°210 du club J.P.A
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ↪ Avertissement confirmé OFF (A) *Mr.*HOUD.A Lic/N°210 du club J.P.A

AFFAIRE N°14: Ren : H.B.C.Misserghin – M.C.Bethioua S/G R1 du 19/11/2011

- ↪ Vu la feuille de match et les rapports arbitres/ délégué signalant :
- ↪ Disqualification du joueur OTMANE.B Lic/N°023 du club M.C.Bethioua pour geste antisportif.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ↪ Il est infligé une suspension *de deux (02) matchs fermes au joueur OTMANE.B Lic/N°023 du club M.C.Bethioua*
- ↪ Il est infligé une amende *de 2.500 DA au Club M.C.Bethioua.*

AFFAIRE N°15: Ren : J.S.Azew – H.B.C.Tlemcen S/G R1 du 19/11/2011

- ↪ Vu la feuille de match signalant :
- ↪ Avertissement OFF (A) Mr. BELAID.M Lic/N°082 du club H.B.C.T
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ↪ Avertissement confirmé OFF (A) *Mr.* BELAID.M Lic/N°082 du club H.B.C.T

TOUTES LES DECISIONS PARUES SUR LE PRÉSENT PV. PRENNENT
EFFET A COMPTER DU : **Lundi 28 NOVEMBRE 2011**

Secrétaire de séance
BENSAHLI .A.

le président C.R.Q.D
KARTALI - DJ